

LA DÉCORATION POUR OCTOBRE ROSE



UN MARIAGE ET DES NOCES D'OR

Ce dimanche 31 octobre, deux heureux événements se sont déroulés dans la mairie du village.

Un de nos agents techniques David MEILLET s'est marié à Emilie GROS. Ses parents Claude et Nicole MEILLET ont également fêté leurs Noces d'Or. Leur fidélité de cette famille au village est remarquable ! Le maire Thierry BOILLOT, accompagné par son adjointe Rachel BULMÉ, a célébré ces deux événements pleins de bonheur et d'émotion.



LE DÉMÉNAGEMENT DE LA MAIRIE

Depuis 15 novembre, les Foyens sont reçus à présent au rez-de-chaussée de la mairie dans un nouvel espace lumineux et respectant les normes PMR (Personne à Mobilité Réduite).

La partie bureaux est désormais achevée. Le sas d'entrée reste à rénover. Durant cette phase de travaux, l'entrée principale se fera provisoirement par l'arrière de la mairie. Une signalétique informera les visiteurs.

À l'étage, subsistera le bureau de notre policier municipal, une salle de réunion et un espace de travail pour les élus.



LA FORÊT DE NOMMAY

Dorian BICHET, c'est un passionné de la forêt, qu'il a parcourue depuis l'âge de 6 ans ! Après son BTS de gestion forestière par apprentissage au sein de l'ONF (Office National des Forêts), plusieurs tests et entretiens techniques l'ont acheminé vers son poste actuel. Il nous fait partager sa passion dans l'exercice de son métier au sein de l'ONF en tant que technicien forestier territorial. Il dépend des bureaux sis à Montbéliard, participant aux trois grandes missions de l'ONF qui correspondent aux trois piliers du développement durable :

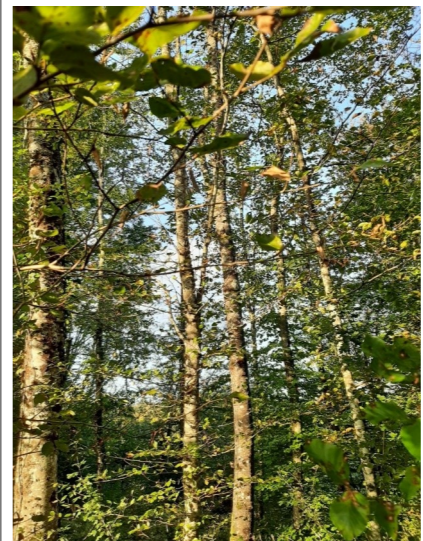
- L'approvisionnement de la filière bois,
- L'accueil du public en toute sécurité dans la forêt par l'aménagement des territoires et la défense contre les incendies,
- L'écologie par le maintien des éco-systèmes et l'entretien des forêts.



La connaissance de la forêt est nécessaire pour la soigner.

La forêt de Nommay est constituée de plusieurs essences :

- **Le chêne (40%)** : il est solide, résistant car il cherche l'eau profondément. Le chêne dit « sessile » (qui porte des glands à cupules directement fixées sur le rameau) est plus résistant que le chêne pédonculé (portant des glands à cupules rattachées à l'arbre par une petite tige). Un chêne peut vivre jusqu'à 500 ans mais est généralement exploité aux alentours des 160 à 180 ans.
- **Le hêtre (30%)** : il résiste mal au climat à cause de l'irrégularité des apports d'eau. On constate sa mauvaise santé car il produit des feuilles plus petites, les branches du pourtour sèchent, des écoulements noirâtres se produisent. S'il est trop exposé, il subit des coups de soleil, l'écorce se détache du tronc et l'arbre n'a plus de protections aux agressions extérieures. Sur Nommay, il y a plus de chênes que de hêtres.
- **Le charme (24%)** : il a une croissance rapide et a tendance à étouffer les autres arbres donc il est à surveiller. Il est en accompagnement des essences telles que le chêne ou le hêtre.
- **Les feuillus précieux** : ils représentent seulement 5% de nos arbres (les merisiers, les ormes, les érables et les tilleuls).
- **Et quelques résineux, surtout les épicéas** : ils sont en voie de disparition. Ce sont des arbres d'altitude n'ayant pas d'avenir dans nos régions situées entre 300 et 400 mètres. Ils manquent d'eau. De ce fait, étant affaiblis, ils sont la cible d'insectes parasites qui causent leur mort en quelques mois (les scolytes).



L'entretien de la forêt : il s'effectue en fonction de la saison.

L'été, les exploitations étant terminées, est réservé au travail administratif, aux constats et projets, et à la préparation de la campagne d'exploitation hivernale suivante.

L'automne est une saison de travaux forestiers importants : les coupes, dont le programme est validé par les municipalités. Les bois à couper sont marqués au marteau (martelage). Ils sont répartis en bois d'œuvre (constructions), bois d'industrie (panneaux, pellets, etc...) et bois de chauffage.

En hiver, on surveille les coupes, on effectue le cubage (comptage en stères), on programme les travaux sylvicoles pour sélectionner les essences destinées à produire du bois d'œuvre de qualité. On laisse les arbres morts au sol, on garde les arbres bios afin de laisser vivre les insectes, les animaux et les champignons.

L'affouage consiste en la possibilité de prendre du bois de chauffage dans une forêt communale. La commune paie une taxe pour lisser les frais de garderie (frais de gestion facturés par l'ONF).

À Nommay :

La forêt communale s'étend sur 32,66 hectares à une altitude comprise entre 330 mètres et 400 mètres. Elle est écocertifiée et possède un label PEFC (programme de reconnaissance des certifications forestières). Le sol y est riche en calcaire. Un arbre mûr atteindra 30 mètres en fonction des racines dans le sol. Une coupe est réalisée tous les deux ans.



LE REPAS D'OCTOBRE ROSE

Organisé par le CCAS sous la houlette de Rachel BULMÉ (adjointe aux affaires sociales), il a lieu cette année grâce au pass sanitaire !

Il a connu un vif succès avec une ambiance musicale assurée par notre DJ foyen Thierry ROUAUX.

La soirée a permis de récolter 367 € qui seront entièrement reversés à la Ligue contre le cancer de Montbéliard.

Le détail : 55 € de la vente de bonnets et 192 € de gain sur la restauration (reversés par la municipalité sous forme de subvention exceptionnelle) ainsi que 120 € de gain sur la buvette (reversés sous forme de don par le Comité des Fêtes).

Les participants furent comblés par le repas et l'ambiance. Quel plaisir de se retrouver pour un moment convivial !



LE VERGER DES P'TITS FOYENS

Durant les vacances d'automne, le centre de loisirs (CLSH) a accueilli de très nombreux enfants. Ils ont pu assister à des ateliers de cuisine, de pâtisserie, de bricolage et de sport.

Les sorties au Pavillon des sciences de Montbéliard ont permis aux petits Foyens d'éveiller leur curiosité. Celle de Cigoland a clôturé la dernière journée des vacances scolaires.

Le Verger des p'tits Foyens donne rendez-vous aux enfants pour les prochaines vacances d'hiver qui auront lieu du lundi 14 au vendredi 25 février 2022.



L'ATELIER SIEL BLEU

L'atelier « Equilibre » animé par Thibault de l'association SIEL BLEU aura lieu tous les mercredis matin de 10h à 11h à la salle J. Prévert. Les Foyens qui le souhaitent peuvent se renseigner et s'inscrire sur place.



L'AGENDA

- Samedi 4 décembre : Petit-déjeuner au profit du Téléthon à la salle J. Prévert
- Dimanche 5 décembre : Journée nationale en hommage aux morts pour la France en AFN
- Jeu 9 décembre : Dîner conférence « Noël en Russie »
- Week-end 11 et 12 décembre : Marché de Noël salle J. Prévert
- Dimanche 19 décembre : Repas des Aînés salle J. Prévert

Tous les membres du comité du Foy'infos vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année

Le projet « Réhabilitation ferme Roqua et aménagement mairie » est subventionné à hauteur d'environ 70% sur le total HT





LA LÉGENDE DE LA TANTE AIRIE

Au Pays de Montbéliard, naguère, lorsque venaient les grands froids, tout le monde attendait le passage d'une femme fée, d'âge mûr et quelque peu sorcière, fille de druide, vouivre, fileuse de quenouille ou encore croquemitaine : Arie, Airie ou Tantarie. Vêtue en simple paysanne, avec son « doubiot » sur la tête ou un diari, la coiffe brodée ou perlée portée par les filles du Pays depuis le XIXème siècle.

On aimait beaucoup sa visite mais néanmoins, on la craignait. En effet, cette digne personne se targuait de venir avec son âne rencontrer les familles de la Comté, et vérifiait tout, à commencer par la propreté de la maison, cuisine, mobilier, sans oublier la chasse aux nids de poussière. La légende raconte qu'elle écoutait les rêves des enfants en collant l'oreille au mur de sa grotte.

Elle donnait aussi force cadeaux aux enfants sages qui avaient pris soin de mettre bien en vue un morceau de carotte ou de pomme pour la célèbre ânesse, nommée Marion. Quant aux vilains enfants, Airie les punissait avec un bonnet d'âne. Il lui arrivait de récompenser une famille méritante par le don d'une belle pièce d'or. A l'époque, on aimait l'inviter aux veillées où elle prodiguait de forts bons conseils, à tel point que l'on cherchait à lui faire trouver un gentil mari pour les filles, du travail pour les hommes, de bons et gentils enfants pour les mamans et surtout une bonne santé pour toutes et tous. Cette bonne femme allait même jusqu'à prendre soin des orphelins qu'elle pouvait rencontrer, et elle avait une passion toute particulière pour ceux qui ont bonne place dans les crèches provençales : « les Ravis » sans doute un peu simples d'esprit mais entrant en contact plus facilement avec elle, pas méchants, car ignorant la méchanceté...

Beaucoup pensent que cette bonne Tante Airie aurait pu être le reflet de la célèbre Henriette de Montfaucon (1383-1444), comtesse en la bonne ville de Montbéliard. En effet, cette femme très énergique n'hésitait pas à porter armes et armure pour défendre son peuple qu'elle aimait et qui le lui rendait bien, tout comme l'aurait fait Airie. D'autre part, Airie est le diminutif d'Henriette. On dit que le soir du 24 décembre, la bonne fée descendait avec son âne pour distribuer cadeaux et friandises. La Tante Airie serait, en quelque sorte, une Mère Noël généreuse bien avant l'apparition du Père Noël. De génération en génération, tous se sont transmis, tel un trésor local, l'histoire de la bonne dame, dont les petits et grands ne se lassent pas d'écouter les histoires dans sa maisonnette sur le célèbre Marché de Noël de Montbéliard.



CHAT COMMENCE....

La commune s'engage, au vu d'une recrudescence de chats et de chattes, pour une campagne de stérilisation début de l'année 2022.

Un appel aux bénévoles sera lancé pour gérer la localisation, le trappage de nos amis à poils. Une information aura lieu au début de l'année prochaine pour vous préciser tous les détails quant aux différentes étapes de cette démarche.

Pour rappel, l'identification d'un chat est obligatoire pour ceux nés après le 1er janvier 2002. Et la stérilisation est un acte de protection responsable.

Vous aimez votre animal ? Stérilisez-le !

LES ÉCHARPES DE NOËL

Pour la décoration de Noël, le comité « Décoration » a souhaité vêtir ses bonhommes de neige d'une écharpe. La municipalité a demandé aux Foyens de confectionner des écharpes selon leur goût. Elle les remercie vivement.



LE JARDIN PÉDAGOGIQUE

Les membres du comité « Environnement » se sont rencontrés pour récolter les produits de saison : des framboises et des potirons. Ces derniers ont été utilisés pour la soupe dégustée par les Foyens venus nombreux lors de la soirée Halloween le 29 octobre.



LES HAUTES DE VERSENES

Les travaux du futur lotissement des Hautes de Versenes proposé par Néolia ont débuté. Bien qu'il s'agisse d'un projet privé, Monsieur le Maire et Béatrice DUFOUR (adjointe déléguée à l'urbanisme) tiennent à participer à la réunion de suivi hebdomadaire sur le terrain afin d'échanger avec les différents intervenants (Néolia, Eurovia, Véolia...) pour informer et préserver au mieux les riverains.



DES SOURIRES ET DES ÂMES

Notre photographe du village Sandrine GARNIER a déménagé dans de nouveaux locaux : l'ancienne bibliothèque du village.

Elle peut ainsi mieux présenter son travail, ce qui lui permet de s'ouvrir à une nouvelle clientèle telle que les entreprises et les collectivités tout en accueillant les particuliers. La municipalité et le comité « Foy'infos » lui souhaitent bonne réussite dans ce nouveau projet.



DES SOURIRES ET DES ÂMES
57 Grande rue 25600 NOMMAY
Tél : 06 49 30 20 80
Mail : info@dseda.fr



LE CONSEIL MUNICIPAL Le 27 septembre 2021

Monsieur le Maire a souhaité la bienvenue à Emmanuel KORNPROBST au poste de secrétaire de mairie et a adressé ses sincères remerciements à Maud BROCARD pour son dévouement et le travail accompli à ce poste depuis 2018. Elle devient la future coordinatrice, responsable de la Foyothèque. La prise de fonction au sein de la mairie d'Emmanuel KORNPROBST implique sa démission de son poste de conseiller municipal.

L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Emmanuel KORNPROBST, démissionnaire au conseil d'administration du CCAS, il était nécessaire de procéder à son remplacement. La nouvelle liste des représentants a été proposée et votée à l'unanimité : Rachel BULMÉ, Françoise CIRET, Marielle HESSMANN, Philippe MEILLET et Christiane MEHRENBERGER.

LA DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Emmanuel KORNPROBST, démissionnaire à la commission d'appel d'offres, il était nécessaire de procéder à son remplacement. Une liste de trois titulaires et trois suppléants a été proposée et votée à l'unanimité. Les titulaires sont : Thierry THEVENOT, Béatrice DUFOUR et Jean WILK. Les suppléants sont : Elodie LAURENT, Bernard CRANNEY et Rachel BULMÉ.

LE CONSEIL MUNICIPAL Le 28 octobre 2021

LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

C'est un impôt local perçu par la commune, le département et la région sur toutes les opérations de construction, reconstruction ou agrandissement soumises à autorisation d'urbanisme. À Nommay, le taux était de 5% (pour connaître le montant, il faut multiplier le taux avec la surface taxable par la valeur déterminée par m² de surface) et la commune reversait la moitié des sommes perçues annuellement à Pays de Montbéliard Agglomération (PMA). Depuis le 30 septembre 2021, PMA a voté la mise en place d'une nouvelle taxe appelée PFAC (Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif) qui sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2022 et qui sera réglée par le contribuable, directement à PMA. De ce fait, Monsieur le Maire a proposé la baisse du taux communal à 2,5% au lieu de 5%. Cette décision a été votée à l'unanimité.

LE 3^{ÈME} LIEU - MÉDIATHÈQUE SE CHERCHE UN NOM



Le 3^{ème} lieu - médiathèque sera prochainement inauguré.

La municipalité a souhaité vous associer étroitement au choix du nom de cet « espace à partager ensemble ».

Tous les Foyens qui souhaitaient prendre part à cette démarche ont pu participer à un atelier le 28 septembre sous la houlette de Maud BROCARD (coordinatrice, responsable du 3^{ème} lieu) et de Béatrice DUFOUR (adjointe déléguée à la Culture). Après délibération des Foyens présents, cinq noms se sont imposés :

- L'Échappée,
- La Foyothèque,
- Histoires de...,
- La Ruche,
- Le Temps des échanges.



LA FOYOTHÈQUE

À la suite de l'atelier du 28 septembre 2021, la municipalité a proposé aux Foyens de voter pour leur nom préféré afin de baptiser le 3^{ème} lieu - Médiathèque.

Le jury composé de Maud BROCARD, Béatrice DUFOUR, Sophie FAIVRE, Thierry BOILLOT, Danièle ROLLAT et Vincent GALLAIS s'est réuni le 17 novembre pour effectuer le dépouillement des coupons déposés en Mairie par les Foyens.

C'est le nom « FOYOTHÈQUE » qui a remporté le plus de suffrages avec 36% des voix.



LE VIDE-GRENIERS

Le vide-greniers initialement programmé le 5 septembre avait été reporté au dimanche 3 octobre. Il a eu lieu dans une atmosphère joyeuse et ce fut un succès.

La municipalité et les bénévoles étaient sur le terrain pour accueillir les exposants et organiser cette belle rencontre foyenne.

Le Comité des fêtes et l'association de pêche « La Nommaysienne » ont tenu la buvette et proposé une petite restauration dans la bonne humeur.

Les exposants et les visiteurs ont pu faire des affaires. Hélas, la pluie a fait son apparition en début d'après-midi, obligeant l'équipe municipale à prendre la décision de clôturer la journée. Mais tous les exposants sont repartis très heureux car la matinée avait été bonne et surtout ils ont eu le plaisir de se retrouver !



POUR NE PAS OUBLIER

La cérémonie annuelle de la Commémoration de la victoire au Maquis du Lomont a eu lieu le 12 septembre dernier.

Nous fêtons cette année, son 77^{ème} anniversaire.

Les Foyens qui le souhaitent, peuvent participer aux différentes participations.



Comme tous les ans, L'Amicale des Anciens Combattants de Nommay : Henri JEANNEROT (président), Robert GENAY (porte drapeau), Marcel BLONDEAU, Bernadette ORCHAMPT et la municipalité représentée par Sophie FAIVRE (conseillère déléguée) étaient présents pour rendre hommage et sauvegarder la mémoire des résistants qui se sont battus et sont morts pour notre liberté.

76 maquisards sont décédés entre août et septembre 1944.

Sincères remerciements à tous les participants à ces commémorations

HALLOWEEN

Le vendredi 29 octobre, petits et grands se sont réunis pour fêter Halloween.

L'après-midi, salle J. Prévart, environ soixante enfants sont venus pour des activités manuelles et déguster quelques friandises avec les bénévoles du Comité des Fêtes. Ils ont tous repartis enchantés de pouvoir rapporter leur chef d'œuvre à la maison.



À 17h30, les familles ont pu déambuler dans les rues de Nommay à partir du chemin de l'élotte ou de la rue sous le coteau à l'orée du bois.

Nous remercions les Foyens et nos commerçants partenaires qui ont accueilli chaleureusement les enfants déguisés. Tous se sont enfin retrouvés pour déguster une délicieuse soupe de potiron sur l'esplanade de notre future Foyothèque.



LE DÉFILÉ DU 11 NOVEMBRE

La municipalité et l'Amicale des Anciens Combattants de Nommay ont commémoré le 11 novembre.

Le défilé a démarré à 10h im- passe des pommiers conduit par l'harmonie municipale de Grand-Charmont et les jeunes sapeurs pompiers de Châtenois-les-Forges.



De nombreux Foyens avaient fait le déplacement pour participer au cortège. Arrivés au monument aux morts, la cloche a retenti pour le dépôt de gerbes.

Le Maire Thierry BOILLOT a rendu hommage aux « Morts pour la France ». Il était accompagné des adjoints Rachel BULMÉ, Thierry THEVENOT, Jean WILK, des conseillères déléguées Sophie FAIVRE, Elodie LAURENT, des conseillers Marielle HESSMANN, Françoise CIRET, Bernard CRANNEY, Didier FRICHET, Cédric VUILLEMOT et de l'Amicale des Anciens Combattants avec Henri JEANNEROT (président), Robert GENAY (porte drapeau), Louis PETITPER-

